

Règlement accueil des mineurs :

Une inscription ne peut être effectuée que par le représentant légal de l'enfant mineur. Conformément aux différentes obligations réglementaires, une autorisation parentale est nécessaire.

Les parents, le responsable légal ou temporaire s'engagent à amener leurs ou les enfants au début des créneaux horaires. Ils s'assurent obligatoirement de la présence de l'encadrant avant de laisser leurs ou les enfants.

Au cours d'une séance, aucun enfant mineur adhérent ne sera autorisé à quitter le gymnase ou le stade de foot (hors autorisation parentale écrite)

A la fin de la séance, les parents, le responsable légal ou autorisé récupèrent leurs ou les enfants et avisent l'encadrant de leur départ. A la fin du créneau horaire, l'encadrant n'est juridiquement plus responsable de l'enfant.

Les séances sont encadrées par des animateurs bénévoles. L'activité se déroulera au stade foot et selon les conditions météorologiques, dans le nouveau gymnase à la maison des jeunes. Les dates et horaires peuvent être modifiés en fonction des disponibilités des animateurs.

Prévoir des chaussures de sport anti-traces pour le gymnase

Jour et Horaire des séances :

Mercredi de 17h00 à 19h00 (accueil des enfants à partir de 5 ans)

Informations légales : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et au bon fonctionnement de notre association. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la gestion de l'association par les membres élus du bureau de l'association. En fournissant votre email, vous acceptez de recevoir des informations par voie électronique de l'association. Vous pouvez, à tout moment, demander l'arrêt de ces envois. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Président de l'association Union Sportive de la Blanche ou à l'un des autres membres élus du bureau qui lui transmettra. Le fichier des adhérents fait l'objet d'une dispense de déclaration à la CNIL conformément à la "Dispense n°8 - Délibération n°2006-130 du 9 mai 2006 décidant de la dispense de déclaration des traitements relatifs à la gestion des membres et donateurs des associations à but non lucratif régies par la loi du 1er juillet 1901" émise par la CNIL.



ACTIVITE FOOT Enfant Saison 2022-2023



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Date de naissance : / / à Age :

Tél Fixe : Portable :

Adresse Mail des parents* :

**En fournissant votre email, vous acceptez de recevoir des informations par voie électronique de l'association. Vous pouvez, à tout moment, demander l'arrêt de ces envois.*

Droit à l'image : Je soussigné(e) M/Mr

Autorise Refuse

-que mon enfant soit pris en photo et/ou filmé(e) lors de manifestations organisées par l'association.

-que ces mêmes images et/ou vidéos soient utilisées à des fins de communication (affiches, articles presse...).

Essai gratuit :

J'atteste avoir une assurance personnelle pour la pratique du football.

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Le bulletin d'inscription et l'autorisation parentale remplis et signés
- Le questionnaire Médical
- la demande de licence pratiquant FFSPORTS POUR TOUS 2022/2023

Bénéficiaires du Pass'Sport : joindre impérativement l'attestation d'allocation

- Le règlement de mon adhésion

MONTANT DE LA COTISATION :

- 54€ (Cotisation USB : 35.90€ + Licence FFSPPT enfant : 18.10€)
- Mon enfant est déjà licencié FFSPPT* pour la saison 2021-2022.**

N° Licence :Activité de l'USB :

Veillez déduire le montant de la licence à votre règlement

**Licence Sport Pour Tous valable également pour l'USB badminton, tennis, tennis de table, hockey, full contact et natation.*

Règlement : Chèque Espèce Coupon Sport ANCV Chèques vacances ANCV Pass'Sport (joindre obligatoirement un justificatif)

Date d'adhésion:...../...../.....

Durée de l'adhésion : du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur mise à sa disposition au siège de l'association ainsi que sur le site Internet de l'association, du fonctionnement de la pratique du football et déclare vouloir adhérer à l'association Union Sportive de la Blanche.

Site Internet : www.usbseyne.com

Date et signature précédées de la mention lu et approuvé du représentant légal :

Autorisation parentale et décharge de responsabilité

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'accueil et d'animation et je précise que¹

J'autorise mon enfant à rejoindre son domicile non accompagné (enfants de plus de 6 ans seulement)

Mon enfant rejoindra son domicile accompagné de :

Mme ou Mqualité.....tel :.....

Mme ou M.....qualité.....tel :.....

Je porte ci-après à la connaissance du Président et des animateurs de la section le(s) renseignement(s) suivant(s)²: (à signaler tout particulièrement: asthme – diabète – épilepsie – hémophilie – atteintes cardiaques).

.....
.....
.....

En cas d'urgence, je demande de prévenir (par ordre de préférence)

Mme ou M.....Tel :.....

Mme ou M.....Tel :.....

Si personne n'est joignable, j'autorise à prendre toute mesure d'urgence (médecins, pompiers, hôpital).

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

A.....,le.....

"Lu et approuvé" Signature

A conserver par la section

¹ Cochez la case désirée

² Tout élément particulier et nécessaire à la sécurité de l'enfant